



Bordeaux, le 12 janvier 2012

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Départementale du SE-UNSA

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Gironde
DSDEN de la Gironde

Objet : alerte sociale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa de la Gironde dépose pour les personnels du premier degré une alerte sociale pour la période du 23 janvier au 17 février 2012 qui portera sur les sujets suivants :

- carte scolaire 1^{er} degré
- aide administrative à la direction d'école

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Section de la Gironde

33 bis rue de Carros 33074 Bordeaux Cedex
Tel : 05.57.59.00.30 Télécopie : 05.57.59.00.39
33@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/33>